

SORTIE DE CSE CENTRAL

SAIP, INTERESSEMENT, INTERNALISATIONS ET EXTERNALISATION : LA DIRECTION DOIT AGIR !

14 octobre 2024

« Les salariés sont malmenés par une direction qui n'écoute pas les signaux sociaux. »

Ce sont les mots qui résonnent dans la tête des élus CFE-CGC depuis qu'ils sont sortis du CSEC du 10 octobre 2024... Explications :

1 SAIP et Intéressement : La Direction fait la sourde oreille

Malgré des alertes et un courrier de la CFE-CGC concernant l'impact de la révision des objectifs financiers 2024 sur la SAIP et l'intéressement, la direction n'a pas pris de mesures afin de garantir le partage des valeurs avec les salariés.

La révision des objectifs, avec une marge opérationnelle courante entre 5,5% et 7% et un free cash-flow industriel entre -5 milliards € et -10 milliards €, **ne garantira pas ces deux dispositifs.**

La CFE-CGC dénonce cette situation. Elle pénalise les salariés et l'encadrement. Ils subissent une pression comme jamais afin d'atteindre les objectifs du plan stratégique Dare Forward 2030.

La CFE-CGC demande la neutralisation du critère Free Cash-Flow intervenant dans le seuil de déclenchement de la SAIP et de l'intéressement.



Lien vers notre
déclaration en
séance :

<https://lc.cx/tTHOnI>

2 Internalisations/Externalisations : Un Mélange Incohérent

Nous constatons une incohérence dans la stratégie de Stellantis concernant les internalisations et les externalisations. **Après des vagues massives d'externalisations souvent mal maîtrisées et préjudiciables aux salariés, le groupe se lance dans des ré-internalisations pour corriger des erreurs.**

La vente de GEFCO suivie de la ré-internalisation du transport illustre ce phénomène. Ces changements de cap déstabilisent les salariés et nuisent à la compétitivité économique du groupe.

POUR UN BON CSEC,
DÉCOUPEZ BIEN
VOS SYNDICALISTES
EN SUIVANT LES
POINTILLÉS.



La CFE-CGC déplore le manque de transparence de la direction sur les bilans économiques de ces opérations. Parallèlement, les internalisations se multiplient, démontrant la performance des salariés du groupe et remettant en question les avantages de la sous-traitance LOW COST.

Des exemples concrets, comme la préparation des planches de bord ou la fabrication de pièces plastiques, témoignent de cette tendance. **La CFE-CGC a donné un avis favorable à cette consultation. Nous encourageons la ré-internalisation des activités, notamment en R&D, afin de réindustrialiser la France et renforcer la souveraineté du groupe. Les aides de l'Etat doivent se traduire par des emplois en France.**



Lien vers notre
déclaration en
séance :
<https://lc.cx/inout>

3

Notre avis sur l'externalisation de l'ICT : Une Décision Anti-sociale

La CFE-CGC s'est opposée fermement au projet d'externalisation des activités d'opérations sur les systèmes informatiques centraux et les applications informatiques locales impactant 184 personnes, dont 50 en France.

Ce projet, s'ajoutant à de multiples vagues d'annonces anxieuses, représente un nouveau coup dur pour les salariés d'ICT.

La CFE-CGC dénonce le mutisme de la direction quant aux interrogations sur les risques financiers et techniques du projet, malgré les conclusions d'une expertise indépendante pointant des risques pour le groupe.

En dehors de la perte de compétences internes stratégiques pour le groupe, le recours à l'article L1224-1 du code du travail, contournant les dispositifs DAEC négociés avec les partenaires sociaux, est inadmissible.

Pour la CFE-CGC, les externalisations sont préoccupantes. Elles induisent des risques de « casse sociale » et de dysfonctionnements industriels potentiels majeurs pour l'avenir du groupe.



Lien vers notre
déclaration en
séance :
<https://lc.cx/ExterICT>

La CFE-CGC a donné un avis négatif à cette consultation en la qualifiant d'anti-sociale et en totale contradiction avec l'image que le groupe veut se donner par médias interposés...